

Vendredi 29 juillet

Centre de loisirs du SIVOM de la Communauté du Béthunois

Attestation Obligatoire à transmettre au Service Jeunesse lors de l'inscription

L'enfant (nom et pı	rénom)	Age :
L'enfant est inscrit sur la commune de (ville)		
se rendra sur le centre de loisirs de :		
□ Lozinghem, école les Graminées (rue du cimetière)		
□ Vendin les Béthune, école Curie - Colette (rue François Mitterrand)		
□ Sailly-Labourse, école Georges Brassens (rue de Noeux)		
□ Fouquières les Béthune, école Yves Duteil (rue Basse)		
cuqu.c.cc .cc _	realistic, ecolo i vee Daten (rae Daese)	
	MATIN Demande d'accueil échelonné sur le centre à partir de 7h30 (préciser l'heure)	SOIR Demande d'accueil échelonné sur le centre jusque 18h30 (préciser l'heure)
Lundi 11 juillet		
Mardi 12 juillet		
Mercredi 13 juillet		
Vendredi 15 juillet		
Lundi 18 juillet		
Mardi 19 juillet		
Mercredi 20 juillet		
Jeudi 21 juillet		
Vendredi 22 juillet		
Lundi 25 juillet		
Mardi 26 juillet		
Mercredi 27 juillet		
Jeudi 28 juillet		

Signature obligatoire :